

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Mensuration officielle et cadastre RDPPF : la préparation des stratégies pour les années 2020 à 2023 est en bonne voie  
**Autor:** Käser, Christoph / Scherrer, Markus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-871471>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mensuration officielle et cadastre RDPPF: La préparation des stratégies pour les années 2020 à 2023 est en bonne voie

Deux groupes de travail élaborent actuellement la stratégie pour les années 2020 à 2023 des deux tâches communes que sont la mensuration officielle et le cadastre RDPPF. Ils conçoivent donc les bases sur lesquelles l'Office fédéral de topographie swisstopo et les cantons collaboreront durant les quatre prochaines années.

L'élaboration des stratégies de la mensuration officielle (MO) et du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) se fonde sur les articles 31 resp. 34 LGéo. Ces stratégies structurent la collaboration entre la Confédération et les cantons puisque des priorités sont fixées par leur entremise pour les activités au niveau de la Confédération et des cantons, où les plans de financement et de mise en œuvre sont ensuite établis sur la base ainsi définie.

**Loi sur la géoinformation**

*pour la mensuration officielle:*

art. 31 al. 1

Le Conseil fédéral planifie la mensuration officielle à moyen et à long terme.

*pour le cadastre RDPPF:*

art. 34 al. 1 let. e

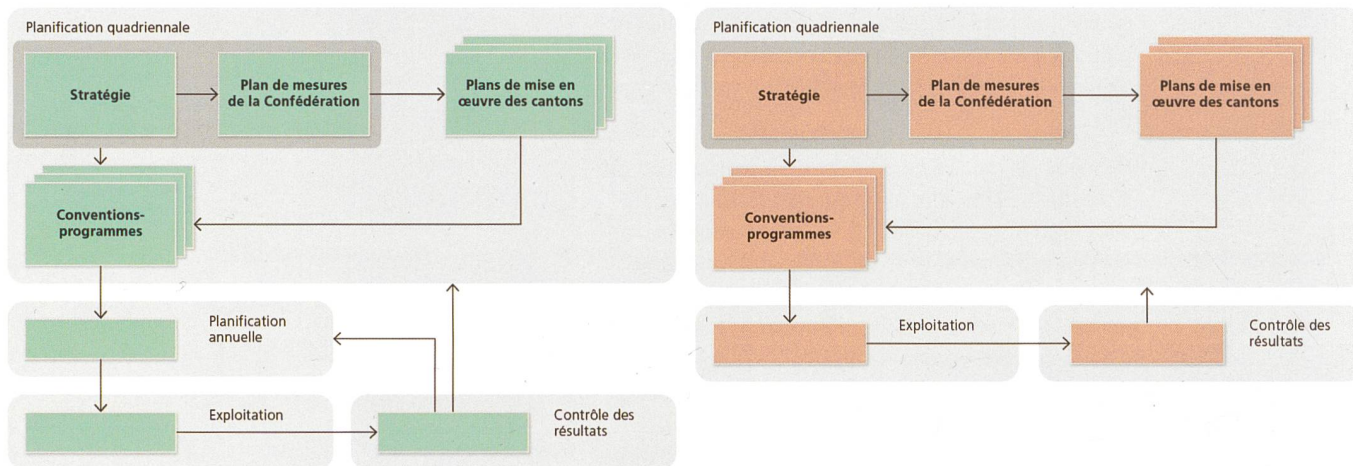
La Confédération est compétente pour l'orientation stratégique du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.

laboration avec les offices fédéraux responsables des domaines apparentés ainsi qu'avec les cantons. Une consultation sera organisée en 2019. Elle permettra à tous les cantons et aux organisations concernées de se prononcer sur les projets qui leur seront soumis.

**L'importance des stratégies**

Elles indiquent les directions vers lesquelles la MO et le cadastre RDPPF doivent évoluer. Signées par le conseiller fédéral compétent, elles ont valeur de directive pour la Confédération et les cantons et présentent de ce fait un caractère contraignant pour les tâches communes que sont la mensuration officielle et le cadastre RDPPF: les deux parties – la Confédération et les cantons – se doivent de décliner les stratégies en un ensemble de tâches au degré de réalisation vérifiable pour chacune d'entre elles.

La période en cours couvre les années 2016 à 2019. Elle coïncide avec le programme de la législature du Conseil fédéral. Deux groupes de travail ont été institués pour évaluer et définir les axes principaux de la stratégie de la MO et du cadastre RDPPF dans les années à venir, sous la direction de l'Office fédéral de topographie et en col-



Figures: Boucles de contrôle de la mensuration officielle (à gauche) et du cadastre RDPPF (à droite)

## Calendrier fixé pour les stratégies de la MO et du cadastre RDPPF (années 2020 à 2023)

Il se présente ainsi:



Consultation:	Cantons, services fédéraux concernés, associations
Signature:	Chef du DDPS <sup>1</sup> : stratégie Directeur de swisstopo: plan de mesures
Plans de mise en œuvre:	Cantons sur la base de la stratégie et du plan de mesures

Les stratégies signées seront disponibles en septembre, afin que les cantons aient le temps d'élaborer les plans de mise en œuvre et les conventions-programmes applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### La stratégie de la mensuration officielle pour les années 2020 à 2023 en bref

De nombreuses priorités stratégiques ont été fixées durant la période en cours: actualité, modèle de données et poursuite du développement (évolution vers la 3D, servitudes, etc.) sont des mots clés évocateurs ici. Il est prévu de consolider les projets initiés au plan national dans les années à venir. L'objectif de la couverture territoriale complète doit être poursuivi avec plus de détermination. C'est nécessaire pour permettre à la mensuration officielle de jouer efficacement son rôle de base pour l'introduction de projets d'ampleur suisse tels que le cadastre RDPPF ou l'extension du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), mais également pour l'introduction future du modèle de données modulaire DM.flex. Sans cette couverture territoriale, les projets d'envergure nationale sont impossibles à réaliser et le bénéfice retiré de la MO s'en trouve fortement réduit.

#### Composition du groupe de travail Stratégie de la MO

swisstopo	CadastreSuisse <sup>2</sup>
• Scherrer Markus, direction	• Fierz Bernard, ZH
• Åström Boss Helena	• Hardmeier Thomas, BE
• Käser Christoph	• Schärer Hannes, SH
• Mäusli Martin	• Trachsel Pierre-Alain, NE
• Sinniger Markus	• Veraguth Hans Andrea, GR
	CCGEO <sup>3</sup>
	• Ziegler Stefan, SO

### La stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2020 à 2023 en bref

La priorité stratégique de la période en cours est l'introduction sur l'intégralité du territoire. Dans les années à venir, ce sont l'accroissement du degré de notoriété du cadastre RDPPF et la poursuite de son développement qui occuperont le devant de la scène, afin que l'économie nationale puisse profiter à plein du cadastre RDPPF.

#### Composition du groupe de travail Stratégie du cadastre RDPPF

swisstopo
• Käser Christoph, direction
• Rey Isabelle
• Zürcher Rolf
GCS <sup>4</sup>
• Giezendanner Rolf, Office fédéral du développement territorial ARE
• Rohrbach Nico, Office fédéral de l'énergie OFEN
CadastreSuisse
• Gamma Christian, AG
• Lüscher Andrea, SO
• Niggeler Laurent, GE
CCGEO
• Siragusa Francesco, BE
Union des villes suisses
• Graeff Bastian, Zurich

Les deux stratégies et les plans de mesures associés seront présentés en détail dans le numéro d'août 2019 de «cadastre».

Christoph Käser, ing. dipl. EPF

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
christoph.kaeser@swisstopo.ch

Markus Scherrer, ing. géom. brev.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
markus.scherrer@swisstopo.ch

<sup>1</sup> DDPS: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

<sup>2</sup> CadastreSuisse: Conférence des services cantonaux du cadastre

<sup>3</sup> CCGEO: Conférence des services cantonaux de géoinformation

<sup>4</sup> Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral